

# Mon évènement est éco-exemplaire

Je suis un  
**ECO**  
EVENEMENT

SYTRAD  
Trier - Traiter - Recycler

*Ici : je réduis, je réutilise, je trie.*

La Drôme et l'Ardèche offrent chaque année un grand nombre de manifestations : salons, rencontres sportives ou festivals qui animent le territoire et participent à son attractivité. Le territoire du SYTRAD est reconnu grâce à des pratiques respectueuses de l'environnement.

À travers cette charte, il s'agit pour les entreprises, associations ou autres acteurs de l'évènementiel de s'engager à faire de leurs manifestations culturelles, sportives ou festives un temps fort de l'éco-exemplarité en réduisant leur production de déchets et en appliquant le tri sélectif. Nous sommes tous acteurs !

## PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN AMONT DE L'ÉVÈNEMENT

La meilleure gestion des déchets consiste à en produire le moins possible.

La structure organisatrice de l'évènement s'engage à réduire la production de déchets à la source.

Pour cela, elle orientera ses choix de consommation vers des prestataires qui partagent le même objectif de prévention.

Dans le cadre des passations de marchés, le cahier des charges indiquera ces exigences environnementales.

## INCITER AU TRI ET À LA PROPRETÉ SUR L'ÉVÈNEMENT

La qualité du tri et la propreté du site nécessitent que celui-ci soit équipé de manière adaptée.

La structure organisatrice de l'évènement s'engage, en lien avec la collectivité en charge de la collecte des déchets, à mettre à disposition des participants les contenants nécessaires au tri ainsi que des poubelles, aux endroits stratégiques.

Elle veille à ce que la collecte des bacs soit réalisée à une fréquence régulière pendant l'évènement.

Elle s'assure que le site soit propre après la manifestation.

## SENSIBILISER ET MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Organiser un évènement peu générateur de déchets implique de mettre en place des actions concrètes qui demandent des changements de comportement.

La structure organisatrice de l'évènement s'engage à sensibiliser le public sur les raisons de cette démarche et ainsi valoriser ses actions.

Cette communication sera également la garantie du succès des actions sur lesquelles la mobilisation des participants est nécessaire.

## ORGANISER LA BONNE GESTION DES DÉCHETS

Une fois les déchets triés, il convient d'assurer leur acheminement vers les filières adaptées.

La structure organisatrice de l'évènement s'engage à prévoir l'intervention des services ou des partenaires concernés et à coordonner, le cas échéant, leurs interventions.

Téléchargez votre kit de communication éco-évènement sur :  
[Sytrad.fr/réduction des déchets/organiser un éco-évènement](http://Sytrad.fr/réduction%20des%20déchets/organiser%20un%20éco-évènement)



# Mon évènement est éco-exemplaire

## COCHEZ VOS ENGAGEMENTS !

### JE MOBILISE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS..... /5

- J'implique et je sensibilise dès le départ mes bénévoles et tous les prestataires concernés
- Je nomme un référent « collecte et tri des déchets »
- Je fais appel au SYTRAD pour mobiliser mes bénévoles
- Je communique sur mon engagement et je montre l'exemple
- J'annonce mes exigences et je choisis mes prestataires

### J'AGIS SUR LA COMMUNICATION..... /5

- Je dématérialise au maximum ma communication
- Je choisis des cadeaux éco-responsables ou je fais le choix de renoncer aux cadeaux promotionnels
- Je développe des moyens de promotion sans date ou repère spatio-temporel pour favoriser leur réutilisation d'une année sur l'autre
- J'imprime les supports de communication avec bon sens
- Je déploie l'information au public en utilisant le guide et les affiches proposés par le SYTRAD

### J'AGIS SUR LA RESTAURATION, LA BUVETTE..... /5

- Je mets en place des gobelets réutilisables, éventuellement avec un système de consigne
- Je sers l'eau du robinet, je prévois des carafes, des points d'eau connectés sur le réseau et éventuellement je fabrique ou je loue des rampes de robinet pour un approvisionnement plus rapide et plus fluide et j'incite à l'utilisation de gourdes
- Je privilégie le lavable, le durable, les grands contenants
- J'utilise la location, la mutualisation, le prêt, le don et les achats d'occasion
- Je fais don des produits comestibles restants (non déconditionnés, sans rupture de la chaîne du froid) à des associations pour redistribution.

### J'AGIS SUR LES BIODÉCHETS..... /5

- Je calcule lors des repas le nombre de convives au plus juste
- Je communique aux bénévoles s'il reste des aliments à consommer sur place ou à emporter chez soi
- Je mise sur la qualité plutôt que la quantité
- Je fais appel à un prestataire pour venir récupérer les biodéchets en vue de leur valorisation
- Je demande à les valoriser :
  - sur place si la commune de l'évènement dispose d'un bac à compost
  - au domicile d'un bénévole disposant d'un composteur individuel

### J'ORGANISE LA BONNE GESTION DES DÉCHETS..... /5

- J'établis un diagnostic et j'identifie le service de collecte et de traitement des déchets, qui peut être assuré par le service public ou par des prestataires privés selon la nature des déchets
- Je choisis des poubelles adaptées aux déchets produits : leur taille, leur forme, leur couleur afin de faciliter l'adhésion des utilisateurs
- Je détermine le bon emplacement : près de la buvette, de la restauration, vers la sortie...
- J'affiche clairement les consignes de tri sur les différents bacs. Pour cela, j'utilise les consignes fournies par le SYTRAD (téléchargeables sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr))
- Je forme les bénévoles pour l'utilisation de ces bacs, je n'hésite pas à répéter régulièrement les informations orales, par mail, lors des réunions et j'inclus tous les partenaires, notamment les agents d'entretien, afin que le tri soit respecté jusqu'au bout de la chaîne.

### 2 POINTS BONUS POUR D'AUTRES ENGAGEMENTS :..... /2

À INDIQUER ICI : .....

Total d'actions engagées : / 25

VOTRE ÉVÈNEMENT .....

S'ENGAGE À ÊTRE UN ÉVÈNEMENT .....

DE 20 À 25 ACTIONS JE SUIS UN ÉVÈNEMENT EXEMPLAIRE / DE 15 À 20 ACTIONS JE SUIS UN ÉVÈNEMENT ENGAGÉ / DE 10 À 15 ACTIONS JE SUIS UN ÉVÈNEMENT RESPONSABLE

Fait à ..... Le.....

Le(s) organisateur(s)

Gilbert Moulin 1<sup>er</sup> Vice-Président  
en charge de la réduction des déchets et du PLPDMA